



SSII - licenciement économique individuel

Par **luchini**, le **05/04/2017** à **00:01**

Bonjour,
Je possède une entreprise de services informatiques, avec des missions longues durées chez des clients pour mes salariés. J'ai un salarié qui est sorti de mission et je ne lui trouve plus de missions, j'ai tenté de le reclasser sur un autre poste et fait des formations mais rien n'y fait. Puis-je engager une procédure de licenciement économique individuelle avec ce salarié ?

Par **morobar**, le **05/04/2017** à **15:54**

Bonjour,
Le licenciement économique peut ne concerner qu'un seul salarié.